

Concevoir le collectif en pensant à la transmission

Se faire accompagner dans la création d'un collectif



Accompagnement Valeurs Transmission Durable

Bénéfice de la solution

- L'accompagnement permet de clarifier le rôle et les responsabilités de chacun, d'aller au fond des choses
- Intégrer les cédants au collectif a facilité la transmission

La ferme du Champs Severin et Terre de Sens - Bermeries (59)

SCEA, 2 associés, 4 salariés - maraichage, arboriculture et bovins lait - 90 VL - 120 ha SAU - tiers lieu associatif



Terre de Sens - Bermeries est une association créée par Simon pour valoriser la cour de ferme du GAEC familial et de créer du lien entre ruraux et citadins. En 2023, il s'associe avec son père en créant la SCEA *Ferme du Champs Séverin* et forme un collectif avec 4 autres amis, aujourd'hui salariés de l'exploitation et dont certains ont pour projet de s'installer. La dimension collective se retrouve dans le fonctionnement et le mode de gouvernance des 5 amis, tous également bénévoles de l'association.



« Terres de Sens est une AMAP et un tiers lieu en lien avec une exploitation agricole. Nous sommes à la fois chef d'exploitation ou salarié et membre actif de l'association. L'idée du collectif est de reconnecter le monde rural agricole et les urbains. Nous avons donc d'abord eu un jardin partagé qui est maintenant un atelier à part entière de l'exploitation et nous proposons des ateliers participatifs et des événements culturels. L'envie initiale du collectif était d'accueillir des personnes de tout horizon, qui n'ont pas forcément de bagage agricole, et de les former et leur créer un poste. Cela signifie qu'il nous manque parfois des compétences.

Nous nous sommes fait accompagner dès le début dans la conception de notre collectif mais les questions et problématiques liées à la transmission ont ralenti le projet. Les cédants ont fait partie du collectif, justement pour faciliter la transmission et que la transition se fasse au mieux.

Maintenant que la transmission est effective, nous reprenons un accompagnement plus poussé de notre collectif pour aller au fond des choses et construire un plan d'action. Depuis le début, certaines envies en changent mais si nous voulons construire quelque chose de durable, il faut en passer par là. Le but est de travailler sur un socle commun, de faire ressortir ce qui nous rassemble, de clarifier le rôle et les responsabilités de chacun. Si ce n'est pas clair, quelqu'un va devoir prendre la responsabilité de patron et ce n'est pas le système de société que nous voulons. La répartition permet d'alléger les responsabilités de chacun, qu'elles soient facilement transmissibles pour assurer la pérennité du projet.

En fait, il faut presque penser la structure collective pour elle-même et individuellement des personnes qui la composent afin qu'elle puisse perdurer si une personne s'en va, qu'elle soit transmissible. »

Se faire accompagner dans la création d'un collectif



Avantages

- Mettre en lumière une **vision commune**
- Etablir les **règles de fonctionnement au démarrage**
- Etablir le fonctionnement du collectif au regard de **l'organisation du travail** et de la **gouvernance**
- Réfléchir aux **statuts** du collectif
- **Anticiper** pour faciliter les départs et les entrées dans le collectif
- Apporte de la **crédibilité au projet** vis-à-vis des structures accompagnatrices et des financeurs.
- Favoriser **une équité** entre les membres dans l'expression et la prise de parole



Inconvénients ou limites

- La gestion du foncier peut être complexe dans le cadre d'une transmission
- Emergence de nouvelles formes juridiques peu connues du monde agricole
- Peut se poser la question de la rentabilité

A noter

- **Difficulté de mise en œuvre**
Facile / Complexe / **Très complexe**
- **Temps de mise en œuvre**
Immédiat / Sur la campagne / **Plus d'un an**
- **Coût d'investissement et de fonctionnement**
< 5 000 € / **De 5 000 à 20 000 €** / > 20 000€

Conditions de réussite

- Tous les membres du collectif doivent s'impliquer à part égale.
- Faire un travail en groupe sur ce que recouvre la dimension collective du projet.
- Faire un travail individuel sur ce qu'on attend du collectif et ce qu'on peut y apporter
- Faire le point sur l'adéquation entre la dimension privée et la dimension professionnelle du projet.
- Confiance et bienveillance entre tous les membres du collectif. Il n'est pas facile pour tout le monde de s'affirmer.
- Être ouvert d'esprit et savoir faire des compromis

Contact

Marie WOILLEZ – 06 73 29 91 18 – marie.woillez@npdc.chambagri.fr

Financé par